

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article122>



Présentation des PEJS

- Structures et Dispositifs - Pôle d'enseignement des jeunes sourds (PEJS) -



Date de mise en ligne : lundi 25 janvier 2016

Copyright © Ecole Inclusive - ASH 42 - Tous droits réservés

Les PEJS (pôles d'enseignement des jeunes sourds) ont été créés par la [circulaire n° 2017-011 du 3-2-2017](#)

Ils se substituent au Pass (pôle d'accompagnement pour la scolarisation des jeunes sourds).

Le PEJS facilite la scolarisation dans un établissement scolaire ordinaire de jeunes sourds. Ceux-ci reçoivent un enseignement bilingue LSF (langue des signes française)/français écrit, ou en langue française, écrite et orale, avec ou sans un soutien en LPC (langue française parlée complétée) ou LSF.

Dans la Loire, l'école maternelle Berkeley et l'école primaire Jules Ferry à Saint-Etienne accueillent le pôle.

Ci-dessous, vous trouverez 3 documents :

- une présentation du PEJS dans la Loire
- un guide pour la scolarisation de jeunes sourds ou malentendants
- une fiche de l'académie de Besançon destinée aux enseignants scolarisant des élèves sourds ou malentendants qui recense les principales difficultés et propose des adaptations pédagogiques.

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Présentation PEJS Loire

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Guide pour la scolarisation des jeunes sourds ou malentendants

<https://ash42.circo.ac-lyon.fr/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Scolariser un élève sourd ou malentendant